



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 27 JANVIER 2022 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D7 - Animation du local séniors - Département de la Charente-Maritime -
Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes
âgées - Demande de subvention**

Date de convocation : 21 janvier 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Matthieu GUIHO à Mme la Maire ; Philippe BARRIERE à Julien SARRAZIN ; Jocelyne PELETTE à Natacha MICHEL ; Sabrina THIBAUD à Cyril CHAPPET ; Jean-Marc REGNIER à Myriam DEBARGE

Absents excusés : 3

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Hénoc CHAUVREAU ; Gaëlle TANGUY

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Natacha MICHEL

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 prorogeant jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire) et ouvre la séance.

N° 7 - Animation du local séniors - Département de la Charente-Maritime - Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées - Demande de subvention

Rapporteur : Mme Natacha MICHEL

Le service Cap séniors et solidarité poursuit sa mission de créer du lien social et lutter contre l'isolement des personnes de plus de 60 ans par le développement de la troisième étape du projet de convivialité. Après la mise en place des appels téléphoniques de convivialité et des visites de convivialité, place à la création d'un lieu ressource séniors (local séniors).

Cette troisième action de création d'un lieu ressource a pu se formaliser ce dernier trimestre 2021 dans un local dédié, situé au centre associatif des Bénédictines. A ce jour, plusieurs activités animées par différents intervenants sont proposées dans ce local.

Pour compléter cette dynamique, des temps d'accueil de convivialité ont été ouverts depuis fin septembre 2021 le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 16h afin de coordonner ce lieu ressource, dernière étape du projet de convivialité.

L'idée de ces temps d'accueil est de permettre aux personnes de rester sur place avec un coin convivialité pour passer un moment, s'informer, s'asseoir, discuter, prendre une boisson, rencontrer d'autres personnes, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Des activités de jeux, des loisirs créatifs et tout autre type d'activité vont y être proposés.

Pour ce faire, la structure Chauffe citron qui accompagne les communes au déploiement d'actions collectives de prévention à visée sociale et cognitive depuis 2015 a développé un jeu interactif ludique et culturel dans le but de proposer des temps d'animation aux séniors. Chauffe citron propose donc un partenariat avec la Ville qui permettra d'avoir un programme « clé en main » pour organiser en toute autonomie l'animation de temps d'activité. Cette animation stimule la réflexion et la mémoire avec le plaisir du jeu et de la découverte.

Le programme proposé comprend un cycle de 24 rendez-vous réguliers, une formation à l'animation de ce jeu et un kit communication complet.

Les séances sont interactives, conviviales et collaboratives. Elles reposent sur la participation active des bénéficiaires.

Chaque séance porte sur un sujet mystère qu'il faut découvrir en suivant un fil rouge de 4 étapes.

1. Une énigme à résoudre pour trouver le sujet mystère (une personne illustre, un thème historique, un lieu, un thème gastronomique etc.).
2. Des questions de curiosité ludiques et créatives autour du sujet mystère.
3. Une lecture à voix haute pour en savoir plus sur le sujet mystère.
4. Un test de mémoire sur les éléments découverts au cours de la séance.

La séance se termine sur des suggestions d'activités permettant de prolonger le rendez-vous, en lien avec les ressources du territoire (bibliothèques, clubs, etc.).

Les objectifs de l'action sont les suivants :

1. Faciliter et maintenir le lien social par des rendez-vous collectifs réguliers
2. Lutter contre l'isolement et contribuer au repérage des fragilités
3. Entretenir les capacités cognitives en particulier la mémoire par une activité ludique et conviviale
4. Stimuler l'ouverture culturelle par un programme original autour de la curiosité
5. Développer la confiance en soi, l'ouverture vers autrui et la réassurance sur ses capacités

Chauffe Citron est déployé dans une soixantaine de départements. La formation de l'animateur du jeu est assurée par des professionnels de l'accompagnement gérontologique.

Afin de mettre en place ce programme, la Ville sollicite le soutien de la Conférence des financeurs.

La dépense de prestation Chauffe citron s'élève à 1 914 €. Elle comprend une formation de l'animateur municipal, 24 supports de jeux téléchargeables PDF, une fiche animation, un kit média de communication.

Pour compléter ce projet dans le but de rompre l'isolement et créer un temps de convivialité, le service propose la mise en place du transport à la demande afin de lever les freins à la mobilité et de terminer chaque atelier si les conditions sanitaires le permettent, par un goûter.

Le temps agent et de transport à la demande est valorisé dans ce projet mais il n'est pas un surcoût pour la collectivité puisque que le temps de travail pour cette action s'inscrit dans le planning agent habituel.

Le budget détaillé alloué au projet, se décompose comme suit :

Dépenses		Recettes	
Prestation Chauffe citron :	1 914 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély :	3 033 €
Achat goûter :	360 €		
Communication :	150 €	Département de la	
Mise à disposition salle + matériel :	960 €	Charente-Maritime -	
Charges de personnel :	1 233 €	Conférence des financeurs :	3 264 €
Transport à la demande (agent + amortissement véhicule, carburant) :	1 680 €		
Total :	6 297 €	Total :	6 297 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- de solliciter l'aide financière du Département de la Charente-Maritime dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées à hauteur de 3 264 €, pour mettre en place le programme ci-dessus exposé ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Les crédits nécessaires à l'ensemble de cette programmation seront prévus, en fonctionnement, au Budget primitif 2022.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (26) :

- **Pour : 26**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20220127-
2022_01_D7-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 28 janvier 2022
Affiché le 28 janvier 2022

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.